

Fiche d'inscription Classes Primaires

(Niveau Préparatoire à Niveau 6)

De 6 ans à 16 ans

Année scolaire : 2020/2021

PHOTO

Inscription / Réinscription N ° :

Nom de l'élève:.....Prénom (s) :

Né(e) le :.....à :.....

Niveau scolaire (à l'école française):.....

NOM- Prénoms des parents : Père.....Mère.....

Situation : Marié(e) Séparé(e)* Veuf(ve)

Adresse :.....

Code Postal :.....Ville :.....

Tél. domicile :.....

Tél. portable Mère :..... Tél. portable Père:.....

E-mail:.....

**Un accord écrit et une copie de la pièce d'identité du second parent est nécessaire.*

Indiquez les plages horaires par ordre de préférence (de 1 à 3)* :

Votre enfant rentre en NP ou N1	Votre enfant rentre en N2, N3, N4, N5 ou N6
Mercredi 14h-17h30:	Mercredi 14h-17h30:
Samedi 9h-12h30:	Samedi 14h-17h30:
Dimanche 9h-12h30:	Dimanche 14h-17h30:

**Sous réserve de places disponibles*

Pièces justificatives demandées :

Nouvelle inscription :

-Copie de la pièce d'identité de l'élève

-Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire

-Copie de la pièce d'identité du parent

- Photo d'identité de l'élève.

Réinscription : Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire uniquement

Réservé à l'administration :

Mode de règlement

Niveau 2019/2020:

Espèce

Chèque(s) :..... (max. 6)

Niveau 2020/2021 :

CB

Prélèvement (RIB obligatoire)

Fait le :

à :

Signature :

Grille tarifaire Année 2019/2020

Nbre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Livres scolaires	25 €	50 €	75 €	100 €	125 €
Scolarité	200 €	385 €	570 €	755 €	940 €
TOTAL	225 €	435 €	645 €	855 €	1 065€

**Tarif régressif dès le deuxième enfant (-15 € à chaque enfant) est appliqué.*

Modes de Règlements :

1°) Paiement immédiat de la somme totale : Espèces ou CB

2°) Paiement Echelonné : par chèque(s) ou Prélèvement(s) automatiques(s)

→Échelonnement sur 6 mois maximum (minimum de 30 euros/mois)

→ 1^{er} prélèvement ou encaissement au mois d'octobre 2020

Prélèvement :

RIB et le document **SEPA** complété obligatoire

Prélèvement le 10 du mois

Chèque :

A l'ordre de : ACMSLT

Chèques de société non acceptés

Encaissement entre le 10 et 15 du mois

⇒ **Tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet**

⇒ **En cas d'abandon définitif des cours, les frais de scolarité du semestre en cours ne sont pas remboursés**

Engagements des parents :

Les parents s'engagent à suivre leur enfant en dehors des cours dispensés. A savoir : que les devoirs doivent être effectués de manière assidue.

Les parents s'assurent que leur enfant assiste à tous les cours. A savoir : à partir d'un certain nombre d'absence, les responsables peuvent appliquer une pénalité financière pour l'année scolaire suivante.

Les parents s'engagent à justifier toutes les absences de leur enfant.

Les parents s'engagent à lire et signer le carnet de liaison avant chaque cours.

Les parents s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur et le respecter.

Signature :